

*Article 43 du Règlement*

**Des voix:** D'accord.

**Des voix:** Non.

\* \* \*

**L'HONORABLE J. ANGUS MacLEAN**

HOMMAGE À L'OCCASION DE LA RETRAITE DU PREMIER  
MINISTRE DE L'ÎLE-DU-PRINCE-ÉDOUARD—RECOURS À  
L'ARTICLE 43 DU RÈGLEMENT

**M. Tom McMillan (Hillsborough):** Madame le Président, c'est la fin de la semaine prochaine que se termine la longue et remarquable carrière politique de l'honorable J. Angus MacLean, premier ministre de l'Île-du-Prince-Édouard. Il a passé un quart de siècle à la Chambre et maintenant il fait place à son successeur au Congrès à la direction du parti qui doit se tenir samedi prochain à Charlottetown. Je propose, appuyé par le député de Cardigan (M. Campbell), qui a été lui-même premier ministre de l'Île-du-Prince-Édouard:

Que la Chambre fasse état des services rendus par l'honorable J. Angus MacLean à sa province et son pays pendant de nombreuses années et qu'elle lui présente ses meilleurs vœux d'heureuse retraite.

**Des voix:** Bravo!

**Mme le Président:** Y a-t-il consentement unanime à l'égard de cette motion?

**Des voix:** D'accord.

**Mme le Président:** La Chambre accepte-elle cette motion?

**Des voix:** D'accord.

(La motion est adoptée.)

\* \* \*

**LE CANADIEN NATIONAL**

LA REVALORISATION DE LA VOIE ENTRE PRINCE-GEORGE ET  
PRINCE-RUPERT—LE PAIEMENT DES FRAIS PAR LES  
DÉTENTEURS DE BAUX—RECOURS À L'ARTICLE 43 DU  
RÈGLEMENT

**M. Lorne McCuish (Prince George-Bulkley Valley):** Madame le Président, le CN se propose de revaloriser la voie nord entre Prince-George et Prince-Rupert afin que les trains de grain et de charbon destinés à Prince-Rupert puissent l'emprunter. Les industries minière et agricole ainsi que les gouvernements fédéral et provincial bénéficieront de la plus forte densité de trafic sur cette voie. Alors que les ruraux seront soumis à un accroissement extraordinaire du bruit et de la pollution atmosphérique, le CN demande à tous les habitants détenteurs de baux de passages à niveau de payer au moins \$2,200 pour subventionner les travaux de revalorisation. En conséquence, je propose, en vertu des dispositions de l'article 43 du Règlement, appuyé par le député de Fraser Valley-Ouest (M. Wenman):

Que le ministre des Transports enjoigne au CN de faire payer cette partie de la revalorisation aux industries qui en bénéficieront ou de la payer lui-même, mais, de toute façon, que le CN cesse d'accabler les détenteurs de baux dont les revenus sont modiques et qui n'en peuvent plus.

**Mme le Président:** Y a-t-il consentement unanime pour cette motion?

**Des voix:** D'accord.

**Des voix:** Non.

\* \* \*

● (1410)

**L'ÉDUCATION**

LE FINANCEMENT DE L'ENSEIGNEMENT POSTSECONDAIRE—  
RECOURS À L'ARTICLE 43 DU RÈGLEMENT

**M. Girve Fretz (Érié):** Madame le Président, il y a des milliers d'étudiants canadiens qui négligent leurs études et mettent en péril l'avenir du Canada parce qu'ils se méfient des intentions du ministre des Finances (M. MacEachen) concernant la contribution du gouvernement fédéral à l'enseignement secondaire supérieur. Au nom de ces étudiants et appuyé par le député de Bow River (M. Taylor), je demande à proposer:

Que, lorsque nous prendrons enfin connaissance du budget, s'il est nécessaire, pour quelque raison, de réduire les fonds consacrés à l'enseignement secondaire supérieur ou aux services de santé, la Chambre exige la démission immédiate du ministre des Finances.

**Mme le Président:** Y a-t-il consentement unanime pour cette motion?

**Des voix:** D'accord.

**Des voix:** Non.

\* \* \*

**L'INDUSTRIE AUTOMOBILE**

LA RÉDUCTION DE LA TAXE DE VENTE FÉDÉRALE SUR LES  
VOITURES NORD-AMÉRICAINES—RECOURS À L'ARTICLE 43 DU  
RÈGLEMENT

**M. Otto Jelinek (Halton):** Madame le Président, les ventes de voitures construites en Amérique du Nord ont subi au Canada une baisse record de 34.6 p. 100 le mois dernier, tandis que les importations de voitures japonaises ont augmenté de 70 p. 100.

Étant donné que les mesures prises par le ministre de l'Industrie et du Commerce (M. Gray) ont grandement contribué à créer des emplois au Japon au détriment de l'économie canadienne, et étant donné que 95 p. 100 des concessionnaires de voitures nord-américaines au Canada sont actuellement dans une mauvaise passe, pour ne pas dire au seuil de la faillite, je propose, avec l'appui du député de Simcoe-Nord (M. Lewis):

Que la Chambre ordonne au ministre des Finances d'inclure dans son prochain budget une réduction de la taxe de vente fédérale de 9 p. 100 sur les voitures nord-américaines, afin de permettre à l'industrie de récupérer et de se remettre de la politique des taux d'intérêt élevés appliquée par le ministre.

**Mme le Président:** Consent-on unanimement à la présentation de cette motion?

**Des voix:** D'accord.

**Des voix:** Non.